

**ALICE RIPOLL**

26 > 30.06.2023

### **PRESENTATION DE LA FORMATION**

« Au cours de cet atelier, je souhaite évoquer les problématiques liées à la mise en scène en danse, dont la liberté artistique, l'improvisation, la composition, les mécanismes de prises de décisions, les éléments scéniques et la relation aux interprètes. J'aborderai ces différents sujets en me basant sur mon expérience en tant que directrice artistique de mes deux compagnies : REC et SUAVE. Les participants doivent avoir un intérêt pour la mise en scène. L'atelier sera composé d'une partie théorique et d'une partie consacrée à la mise en pratique. »

*Alice Ripoll*

### **FORMATRICE**

Née à Rio de Janeiro, **Alice Ripoll** étudie la psychanalyse avant de changer radicalement de voie à l'âge de 21 ans. Curieuse d'explorer les possibilités offertes par le corps et de s'adonner à la recherche sur le mouvement, elle décide d'étudier la danse. Alice obtient un diplôme de l'école Angel Vianna, un important centre de formation en danse et en rééducation motrice, avant d'entamer sa carrière de chorégraphe. Elle commence ainsi à mettre en scène et à danser dans quelques créations, dont elle est principalement l'auteure. Elle collabore avec des danseurs, des acteurs et des circassiens et son travail associe danse contemporaine, performance et différents styles de danses urbaines brésiliennes. Sa recherche tend vers l'ouverture d'un espace dans lequel les interprètes peuvent transposer en images les expériences et les souvenirs qu'ils portent en eux. Elle dirige actuellement deux compagnies : REC et SUAVE.

### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS**

Public : Danseurs professionnels et en formation, artistes

Formation accessible aux personnes en situation de handicap selon profil. Nous vous invitons à contacter Chloé Perol (chloe.perol@cnd.fr) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Prérequis : pas de prérequis

Workshop en anglais

Effectif : 25 stagiaires maximum

### **DURÉE DE LA FORMATION**

Durée : 20 heures

Dates et horaires : du 26 au 30 juin, de 14-18h

### **LIEU DE LA FORMATION**

Studio 2

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Comprendre et savoir incorporer les éléments de travail d'un chorégraphe, d'un créateur ;

Développer ses capacités d'interprétation et de création ;

Développer ses capacités d'analyse du mouvement.

### **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

La formation se déroule en studio ;

Pratique collective ;

Pratique de recherche, d'improvisation et/ou de composition ;

Travail d'exploration et d'observation corporelle.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Une évaluation continue est mise en œuvre tout au long de la formation.

Elle s'accompagne d'une auto-évaluation en début et fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

## **TARIFS**

400 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge

200 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

L'inscription aux workshops se fait uniquement en ligne sur le site internet du CN D à partir du 3.04.2023 jusqu'au 16.06.2023 pour les workshops de la 1ère semaine et jusqu'au 23 juin 2023 pour les workshops de la 2ème semaine.

L'inscription à un workshop se fait pour l'ensemble de la semaine. Une session de workshops dure cinq jours, du lundi au vendredi, de 14:00 à 18:00.

Si vous vous inscrivez pour les deux semaines de Camping, vous devrez choisir un workshop différent chaque semaine.

Au moment de l'inscription en ligne, il vous sera demandé de joindre votre CV et une photo-portrait (format .jpeg) à votre candidature.

Si votre premier choix de workshop est complet et que vous avez renseigné un second choix, vous serez inscrit dans votre second choix de workshop, sous réserve de disponibilité.

Si vous souhaitez solliciter l'AFDAS dans le cadre d'une prise en charge intermittente, votre dossier doit être déposé avant le 9 mai 2023.

Si vous souhaitez solliciter Pôle emploi dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 23 mai 2023.

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

## **CONTACTS**

informations pédagogiques :

Paola Braga

paola.braga@cnd.fr

tel : + 33 (0)1 41 83 98 68

Informations administratives :

Manèkè Som

inscription.workshop@cnd.fr

tel :+ 33 (0)1 41 83 98 15